



Conférence Extraordinaire des Ministres de la CEEAC et de la Communauté de l'Afrique de l'Est sur l'accélération de l'opérationnalisation de la Commission Climat du Bassin du Congo, le Fonds bleu pour le Bassin du Congo, le Fonds pour l'Economie Verte en Afrique Centrale et l'adoption de la position commune face à la COP23.

Du 03 au 05 octobre 2017 au Centre de Conférence de Kintélé – Brazzaville - Congo

SOUS
LE TRÈS HAUT PATRONAGE
DE SON EXCELLENCE
DENIS SASSOU NGUESSO,
CHEF DE L'ETAT DE LA RÉPUBLIQUE DU CONGO,
PRÉSIDENT DE LA COMMISSION CLIMAT
POUR LE BASSIN DU CONGO



**BRAZZA
FINANCE
CLIMAT
2 0 1 7**
3 - 5 Oct 2017



WORLD BANK GROUP



Brazzaville Foundation
for peace and conservation

www.tourisme-environnement.gouv.cg

[#BrazzaFinanceClimat2017](https://twitter.com/BrazzaFinanceClimat2017)

RÉSUMÉ DE LA NOTE D'ORIENTATION

Du 3 au 5 octobre 2017 au Centre des Conférences de Kintélé à Brazzaville, la République du Congo organise en collaboration avec le Secrétariat général de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC), et la Communauté de l'Afrique de l'Est ainsi que la Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC), la Conférence Extraordinaire citée en objet.

Cette conférence s'inscrit dans le cadre des activités préparatoire à la participation des Etats de l'Afrique centrale et de l'Est à la 23ème session de la Conférence des Parties à la Convention Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP 23) et de la mise en œuvre de plusieurs outils politiques dont :

- **L'Agenda 2030 des Nations Unies et l'Agenda 2063 de l'Union Africaine ;**
- **L'Accord de Paris et le Plan de Marrakech ;**
- **La Déclaration des Chefs d'Etat Africains de Marrakech ;**
- **Les décisions des Chefs d'Etats de la CEEAC sur l'économie verte et le Mémorandum pour la création du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo.**

L'objectif général de la Conférence est d'une part l'accélération de l'opérationnalisation de la Commission climat pour le Bassin du Congo, créé à Marrakech en marge de la COP22 à travers le fonctionnement de certains outils déjà créés et en cours de création, comme le Fonds Bleu pour le Bassin du Congo. D'autre part il sera question d'adopter la position commune des Etats face à la COP23.

De façon spécifique, il sera question d'adopter, entre autres :

- **La Déclaration des Ministres de la CEEAC et de la Communauté de l'Afrique de l'Est sur l'accélération de l'opérationnalisation de la Commission climat du Bassin du Congo et la position commune des Etats face à la COP 23 ;**
- **Le projet de texte portant structuration, organisation et fonctionnement de la Commission climat pour le Bassin du Congo ;**
- **Du plan d'action 2017-2018 de la commission pour le Bassin du Congo**
- **Le Projet de décision portant institutionnalisation de la Conférence des Ministres de l'Environnement et des Finances de la CEEAC et de la Communauté de l'Afrique de l'Est ;**
- **La feuille de route 2017 et 2018 pour l'opérationnalisation du F2BC ;**
- **Les projets et programmes sectoriels pour le développement et la promotion de l'économie bleue ;**
- **L'agenda des activités conjointes des pays de la CEEAC et de la Communauté de l'Afrique de l'Est à la COP23 ;**
- **Les Termes de Référence de l'Unité de Démarrage conjoint Fonds Bleu pour le Bassin du Congo et Fonds pour l'Economie Verte en Afrique centrale (UD-F2BC et FEVAC) ;**
- **Le projet du budget destiné au fonctionnement de l'UD-F2BC et FEVAC).**

Les travaux vont se dérouler en trois jours structurés autour de deux segments : le segment des experts et le segment des Ministres. Les résultats vont alimenter le Rapport de la Commission Climat pour le Bassin du Congo dont la Présidence est assurée par la République du Congo.

Vont participer à cette conférence : Les Ministres en charge de l'Environnement et des Finances des Etats membres de la CEEAC et de la Communauté de l'Afrique de l'Est ; les Chefs des exécutifs des deux CER, les Représentants des Organisations sous régionales appartenant aux deux communautés, les Banque de Développement des deux CER, l'Union Africaine, les Partenaires Techniques et Financiers, les ONG, les experts, les médias et les personnes ressources.

RESULTATS ATTENDUS

SUR LE PLAN POLITIQUE ET STRATEGIQUE

- Déclaration des Ministres de la CEEAC et de la Communauté de l'Afrique de l'Est sur l'accélération de l'opérationnalisation de la commission climat pour le bassin du Congo, du Fonds Bleu pour le bassin du Congo et le Fonds pour l'Economie Verte en Afrique Centrale et l'adoption de la position commune sur la COP23 ;
- Renforcement de la coopération entre la CEEAC et la Communauté de l'Afrique de l'Est
- Renforcement de l'intégration africaine à travers le Fonds Bleu pour le Bassin du Congo

SUR LE PLAN TECHNIQUE

- Adoption du plan d'action 2017-2018 de l'opérationnalisation de la commission climat pour le Bassin du Congo :
- Adoption des projets et Programmes sectoriels sur le développement de l'économie bleue en Afrique de l'Est et en Afrique Centrale ;
- Actualisation des projets et programmes sectoriels sur l'économie verte et l'économie bleue en Afrique centrale ;

SUR LE PLAN OPERATIONNEL

- Projet du concept du Centre d'Excellence sur la recherche, l'innovation et la formation sur l'économie bleue en Afrique centrale et l'Afrique de l'Est ;
- Projet du concept de Centres d'Excellence de Recherche, d'Innovation et de Formation sur l'économie verte en Afrique centrale et l'Afrique de l'Est ;
- Accélération des activités de l'Unité de Démarrage conjointe du F2BC et du FEVAC (UD-F2BC-FEVAC)

SUR LE PLAN FINANCIER

- l'accélération de l'opérationnalisation du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo, outil financier de coopération inter Communautés Economiques Régionales (CER) ;
- l'accélération de l'opérationnalisation du Fonds pour l'Economie Verte en Afrique centrale, outil financier de coopération sous régionale.

SUR LE MARKETING ET DE LA COMMUNICATION

- Promotion de la commission climat pour le bassin du Congo
- Promotion de la finance verte et la finance bleue ;
- Promotion de la coopération entre la CEEAC et la Communauté de l'Afrique de l'Est

Jour 1 : 3 octobre 2017**08h00-08h30**

- Accueil et enregistrement des participants
- Installations des participants

09h00-09h30 : Session 1 : Cérémonie d'ouverture

- Mot du Représentant du Secrétaire général de la CEEAC ou de Son Représentant
- Mot du Président de la BDEAC ou de Son Représentant
- Allocution d'ouverture du Ministre du Tourisme et de l'Environnement

09h30-10h00 : Photo de famille et pause café

10h00-10h45 : Session 2 : Session introductive

- Mise en place du bureau de la réunion
- Présentation et adoption de l'ordre du jour

11h00-12h30 : Session 3 : Présentations introductives

12h00-13h00 : Mise en place des groupes de travail et début des travaux de groupe.

13h-14h : Déjeuner

14h-18h : Travaux de groupe

18H 00 : Fin des travaux de la première journée

Jour 2 : 4 octobre 2017

08h00 : Reprise des travaux

08h00-10 h00 : Poursuite des travaux en groupe

10h00-10h15 : Pause café

10h15-13h30 : Restitution des travaux en groupe

13h00-14h00 : Déjeuner

14h30-16h30 : Lecture du projet du Rapport des experts

17h30 : Cérémonie de clôture du segment des experts

- Lecture des conclusions et des recommandations de la réunion des experts
- **Discours de clôture du Ministre du Tourisme et de l'Environnement**

SEGMENT MINISTERIEL**Jour 3 : 5 octobre 2017 : Huis clos des Ministres**

8h00 : Arrivée des experts et des invités

8h30 : Arrivée du Secrétaire Général de la CEEAC et des délégués de la Communauté de l'Afrique de l'Est.

8h45 : Arrivée du corps diplomatique et des représentants des organisations internationales

9h00 : Arrivée des Ministres et des invités de marque

9h25 : Arrivée du Premier Ministre, Chef du Gouvernement

9h30 : Cérémonie d'ouverture

- Interventions des partenaires
- **Discours d'ouverture de Son Excellence Monsieur Denis SASSOU NGUESSO, Président de la République, Chef de l'Etat ;**

11h00-11h30 : Photo de famille des Ministres et cocktail d'ouverture

11h30-12h30 : Session introductive

- Mise en place du bureau
- Lecture du rapport de la réunion des experts

12h30-14h30 : Huis clos des Ministres sur les points inscrits à l'ordre du jour

14h30-15h30 : Déjeuner

17h00 : Cérémonie de clôture

- Lecture du Communiqué final

Discours de clôture de Son Excellence Monsieur Denis SASSOU NGUESSO, Président de la République, Chef de l'Etat